

Présentation générale du pays

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'ouest situé au bord de l'océan Atlantique. Il a une population estimée à 6 300 000 habitants en 2000, et une superficie de 112 622 km². Sur cette superficie, seuls 70 500 km², soit 12,7% des terres émergées sont arables.

La plus grande partie des terres est composée de sols à sesquioxydes, ferrugineux et ferralitiques. Cette structure des terres permet de cultiver principalement le coton, le palmier à huile, l'arachide, le maïs, l'anacarde, l'igname, l'ananas, le manioc, le riz, et le niébé.

Le pays bénéficie en effet d'une bonne irrigation par les eaux de différents fleuves qui sont essentiellement, l'Ouémé (150 kms), l'Okpara (200 kms), le Zou (150 kms), le Mono (100 kms), le Kouffo (125 kms), complétés par la lagune de Porto-Novo (35 km²), le lac Nokoué (138 km²) et le lac Ahémé (78 km²). Les terres irriguées sont estimées à 0,7% des terres arables.

Du point de vue démographique, le Bénin connaît une évolution non négligeable. Cette situation est étayée par le passage de la population de 2 200 000 habitants en 1960 à 5 100 000 habitants en 1993, puis à 6 300 000 habitants en 2000. Le taux de natalité brut est de 48,8 pour 1000 (en 1993). Cependant cette évolution démographique est marquée par un taux de mortalité brut encore élevé (17,8 en 1993), mais en baisse de nos jours.

La structure par sexe et par âge présente une population jeune et à dominance féminine, 51% de femmes contre 49% d'hommes. La taille moyenne des ménages au niveau de cette population est de 6 personnes. 21% de ces ménages sont dirigés par des femmes. Malgré cette prédominance des femmes au sein de la société, d'importantes différences liées au sexe sont à noter. La femme béninoise vit dans une société patriarcale très hiérarchisée où le rôle et la décision de l'homme sont prédominants. En effet, cela se ressent sur le taux d'alphabétisation qui est de 45,9% pour les hommes et de 23,2% seulement pour les femmes. De même la part de revenu de travail s'élève à 41,1% pour les femmes contre 58,9% pour les hommes. En général le taux d'alphabétisation au sein de la population est relativement faible et s'élève à 34,3%.

Le produit intérieur brut est passé de 469,8 milliards en 1995 à 637 milliards en 1996, soit un accroissement moyen annuel de 2,7%. Ce taux, depuis l'année 1990, où le pays a accédé à la démocratie et a opté pour l'économie de marché, est passé à 3,4%. Après s'être établi à 4% entre 1991 et 1995, a atteint 5% entre 1996 et 1999. L'indicateur de PIB donne 0,26, avec un indice de développement humain de 0,327 (1993) relativement faible. Mais la dévaluation du FCFA intervenue en 1994 a poussé à l'accroissement de la production de cultures vivrières et industrielles, toutes choses qui contribuent, en raison des méthodes culturales extensives, à la déforestation. En effet la courbe de la consommation finale d'énergie présente ; 69% de biomasse, 29 % de produits pétroliers et 2% d'électricité. Cet état de choses a entraîné un taux de déboisement de 6 700 ha par an. Dans cette distribution énergétique, sont importés 100% des produits pétroliers, et plus de 85% de l'énergie électrique. Cependant de 1982 à 1998, le Bénin a exporté du pétrole brut qui a été son unique produit d'exportation énergétique. En dehors du domaine énergétique, le Bénin importe essentiellement des produits manufacturés et même certains produits agricoles comme le riz. Il exporte par contre le coton, l'arachide et l'ananas.

Toutes ces activités impliquent inévitablement le problème de la sauvegarde de l'environnement.

Dans ce sens, le Bénin dispose depuis 1993 d'un plan d'action environnemental (PAE). Pour la mise en œuvre de ce plan, il a créé en 1995, l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE). En 1999, la loi cadre sur l'environnement a été votée et promulguée.

Selon le rapport de l'étude sur la qualité de l'air en milieu urbain (cas de Cotonou), le niveau global de pollution de l'air se présente comme suit :

Des mesures montrent une forte pollution dans certains carrefours.

La concentration en CO y atteint 18 mg/Nm^3 (presque le double de la norme). Le niveau des valeurs obtenu pour les HC indique un problème crucial pour ce polluant. Par contre, la pollution par les NO_x reste dans les limites acceptables (concentration de $50 \mu\text{g/ Nm}^3$) et la concentration en SO_2 est inférieure à la limite de détection des équipements de mesures.

Finalement la concentration en ozone est importante et dépasse, dans certaines conditions, le seuil d'information de la population en Europe.

La part du secteur des transports dans cette pollution est très importante. En effet le niveau de concentration en CO en dehors du centre de la ville est 10 fois inférieure à la concentration constatée sur quelques carrefours principaux.

La part des émissions générées par ce secteur se présente comme suit : 30% du CO_2 , 77% du NO_x , 75% des HC, 25% de SO_2 et 80% de CO.

Selon cette étude, les dommages dus à la pollution de l'air à Cotonou atteignent environ 1,2% du PIB de l'ensemble du pays.